

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur.

9eme ANNEE, No. 198.

OTTAWA, MERCREDI 7 DECEMBRE 1887.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1870

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00

en dehors de la ville.....3.00

EDITION HERMOKADAIRE

Un an.....\$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc.

doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St. Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 7 Dec. 1887

Demain étant la fête de l'Immaculée Conception, le journal ne paraîtra pas.

L'hon. sénateur Robitaille est en ville.

Il y a cette après-midi une assemblée spéciale du conseil privé.

On dit que c'est M. Arthur Buies, qui rédige l'Electeur, depuis quelques temps.

La compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien a décidé d'accorder aux religieux la priviège de billets à moitié prix, sur tout le parcours de cette ligne.

C'est avec regret que nous apprenons par nos échanges que l'honorable sénateur Trudel, directeur de l'Etendard, est gravement malade à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Son Eminence l'Archevêque d'Armagh et Primat d'Irlande, Mgr Daniel McGettigan, vient de mourir.

Les restes mortels de M. D. E. Pilon du sénat d'Etat, ont été transportés, hier, à la gare du Canada Atlantic, pour Vaureuil, Que. où doivent avoir lieu les funérailles aujourd'hui.

M. J. J. Corran, député de Montréal Centre, a été élu au gouvernement, ce matin, la permission de laisser passer les chars urbains sur le pont Wellington, sur le canal Lachine.

Le Globe d'hier publie une dépêche de Montréal annonçant la nomination de l'honorable sénateur Lacoste comme juge de la cour supérieure.

Cette nouvelle est sans fondement.

On a, le dimanche dernier, dans toutes les églises de l'archidiocèse de Québec, un mandement de Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, ordonnant un Te Deum à l'occasion du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII.

Nous regrettons vivement d'apprendre que l'état de Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, va toujours empirant, et qu'on en retient peu d'espoir que le vénérable prêtre survive à la maladie de foie dont il est atteint.

M. Bigaonette, de Québec, est venu à Ottawa, où il a acheté six superbes chevaux, dont quatre pour Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angus, et deux pour M. Philippe Landry, ex-M. P.

On lit dans la Presse :

La session de la législature de Québec n'aura pas lieu avant le mois de mai prochain. Elle est retardée par la maladie du premier ministre : car celle de M. Trudel, par la déconfiture de l'emprunt Mercier ; par les délais apportés par les commissaires de codification, de l'agriculture, des asiles, de la colonisation, pour faire rapport de leurs travaux.

On dit aussi que le gouvernement est disposé, à part cela, à attendre d'autres vacances parmi les sages vieillards qui siègent au conseil législatif.

C'est une spéculation comme une autre. Seulement, elle est moins honorable.

M. Vallière, de Québec, dont la fabrique de meubles vient d'être la proie des flammes, a subi une perte considérable. Sa fabrique, renforçant un outillage de grande valeur, des modèles nombreux, ainsi que du bois préparé pour la confection de meubles, était estimée à \$125,000, et n'était pas assurée. Mais M. Vallière n'a pas tout perdu. Il possède encore deux grands entrepôts de meubles, cotés à la fabrique incendiée, et estimés à \$200,000. Ces entrepôts ont été endommagés par l'eau et la fumée ; mais ils étaient assurés pour \$78,000. M. Vallière avait 75 hommes à son service,

et nos confrères de Québec nous disent que loin d'être abattu et ruiné, il s'est de suite mis à l'œuvre, et sera bientôt relevé.

M. Vallière est un citoyen très en vue à Québec, non seulement dans le monde des affaires, mais aussi dans le monde politique. Il fut même, il y a quelques années, le candidat du parti conservateur contre l'honorable M. Laurier dans Québec-Est.

M. Lussier, député libéral du comté de Verchères, a admis que des manœuvres frauduleuses avaient été commises pour le faire élire, et en conséquence il a résigné son siège.

Le député libéral de Laprairie, dont l'élection est contestée, a fait la même chose. Il s'est vu obligé d'admettre qu'il devait son élection à la corruption.

Se confesser publiquement, c'est très bien. Puissent ces bons libéraux persévérer dans leurs bonnes résolutions.

On lit dans l'Electeur :

"Il nous fait plaisir de pouvoir annoncer aujourd'hui à nos lecteurs que l'honorable M. Mercier est bien mieux.

Si ce n'était des avis de ses médecins qui lui conseillent le repos, l'honorable premier ministre reviendrait de cette semaine reprendre son poste.

Il ne sera pas aussi longtemps absent cependant qu'il se l'était d'abord proposé. Il partira dans deux ou trois jours avec madame Mercier pour quelque ville du sud et reviendra à la fin du mois."

Nous partageons le plaisir de l'Electeur ; mais notre confrère ne nous parle ou du désir exprimé par Notre Saint Père le Pape Léon XIII de voir et de connaître M. Mercier.

SYMPTOMES DE DÉGRINGOLE

Il vient de se produire des symptômes, qui annoncent une dégringole très prochaine des libéraux, qui ont le pouvoir à Québec. Ces symptômes sont des articles de journaux et des paroles prononcées par le président du club national de Montréal. Les journaux sont "La Patrie" et "l'Etendard," qui continuent à se regarder de travers et à se faire des grimaces. Le petit qui reçoit "l'Etendard" excite, sans doute, la jalousie de "La Patrie". Quant au président du club national, M. Rainville, il trouve aussi que ses alliés les castors ont un trop large part des faveurs du gouvernement-Mercier. De là des récriminations aigues de la part de "La Patrie" et de M. Rainville, et prédictions sinistres sur l'avenir du parti libéral.

De son côté "l'Etendard," qui a bon appétit, et qui n'aime pas qu'on vienne lui enlever son fromage et son plat de confitures, jette un regard menaçant à "La Patrie" et lui dit :

"Nous ne voulons pas être obligé de dire à "La Patrie" tout ce que nous pensons d'elle et de sa rédaction. Nous avons assez d'autres chais à foetter, et comme le sujet est d'assez mince importance, nous préférons donner notre temps à des choses plus sérieuses.

Cependant, nous espéons qu'elle n'abusera pas, ou bien ça pourrait lui tourner."

Il y a tout un monde de révélations dans ces épauchements de libéraux et de castors.

D'après la "Patrie" tout est confus dans les rangs de son parti, qui manque de programme, qui est divisé avec lui-même, qui a des chefs dont les uns tirent à droite, tandis que les autres tirent à gauche.

M. Rainville n'est pas moins pessimiste, quand il observe mélancoliquement que les libéraux ne restent jamais longtemps au pouvoir, et la cause de son mécontentement apparaît dans les paroles suivantes :

"Le soldat libéral, dit M. Rainville, est fier dans son âme d'apôtre — lorsqu'il voit grossir ses rangs par des places et des faveurs jetées aux adversaires de la veille et aux indifférents du jour."

M. Rainville se souvient sans doute de ce qui est arrivé au gouvernement-McKenzie. Les libéraux d'alors furent bien vite parés de fatiguer d'avoir le ventre vide, et l'on connaît la suite. Non seulement le gouvernement-McKenzie tomba, mais les libéraux, si écourés de leur chef, ne voulurent pas même le retenir à la tête de l'opposition.

UN NOUVEAU COUP DE GRIFFE CONTRE NOS NATIONAUX

Le Mail de lundi jette un nouveau cri d'alarme contre l'invasivement des canadiens-français dans la région Nord de la province d'Ontario. Quelle horreur ! C'est un ministre protestant, qui porte pourtant un nom français, le révérend M. Rondeau, qui écrit dans le Journal publié par le collège presbytérien de Montréal, livraison de novembre, que sur cinq ou six cents âmes, dont se compose la population de la ville de Sudbury, la moitié, au moins, est canadienne-française et catholique.

M. Rondeau ajoute que les canadiens français prennent rapidement possession de la région traversée par le chemin de fer Pacifique, depuis la rivière Ottawa, et ce qui est bien plus redoutable, c'est, dit M. Rondeau, et après lui le Mail, que les envahisseurs implantent avec eux les institutions de la province de Québec. Puis leurs écoles sont classées comme écoles publiques. Elles sont subventionnées par le gouvernement d'Ontario, bien que la langue enseignée dans ces établissements soit le français, et que le petit catholicisme y soit également enseigné au lieu d'extraits choisis de la bible. De là le "Mail" s'écrie qu'il est évident que dans le nord d'Ontario, comme dans les comtés de Prescott, Russell, Stormont, Glengarry et dans un ou deux cantons de Simcoe, le français est enseigné dans les écoles, comme langue principale, en violation de la loi des écoles d'Ontario, qui veut que dans les écoles publiques, subventionnées par le trésor provincial, l'anglais soit seul enseigné comme principale langue.

Si, dit le "Mail," la législature d'Ontario fournirait des fonds aux écoles françaises, elle devrait, tôt ou tard, reconnaître le français, dans son sein, comme une langue officielle, et elle devra reconnaître également cette langue dans les conseils municipaux et autres institutions publiques.

Quelle horreur, en vérité ! Placer la langue française sur un pied d'égalité avec la langue anglaise partout où les canadiens-français se trouvent ou les canadiens-français se trouvent assez nombreux pour les poser à cette exigence....

Une horreur non moins grande est le petit catholicisme catholique, qui remplace des extraits incohérents de la bible....

LE GOUVERNEMENT-NORQUAY

Le gouvernement Norquay, de Manitoba, paraît toucher à sa fin.

Il est sorti des élections, l'année dernière, avec une majorité de quatre voix, mais deux de ses partisans, MM. Leacock et Prendergast, viennent de lui tourner le dos. C. qui, dans une division parlementaire, établit une égalité de voix entre les adversaires et les ministériels. Il est évident qu'une crise ministérielle ne se fera pas longtemps attendre.

VANDALISME.

Le Sault Ste Marie est menacé dans ses intérêts orthographiques. Des grands journaux d'Ontario, par horreur pour sa désignation française, lui donnent le nom de Soc. C'est du vandalisme. Autant vaudrait supprimer l'histoire.

Mais la francophobie ne raisonne pas.

ELECTION DE KINGSTON

Une dépêche dit qu'il a été fait une objection importante en cours à la contestation de Sir John A. Macdonald, pour le fait que les procédures n'avaient pas été faites durant les six mois spécifiés par la loi. L'affaire a été prise en délibéré de vant le tribunal au complet, de Toronto, et la décision des juges a été de prolonger le délai légal à mardi de la présente semaine pour audition de la preuve.

L'honorable S. H. Blake, et l'avocat du requérant, et M. McCarthy, l'avocat du défendeur,

FERRONNERIES DE TOUTES ESPECES

POELES DE CUISINE ET DE PASSAGE

En Gros et en Détail

Chez :

E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM.

Ottawa, 19 Nov. 1887—la.

B. G. Cet ESPACE EST RESERVE

Larose & Cie

Rue RIDEAU.

28 11 87—lm.

MANTEAUX POUR DAMES ET ULSTERS.

Nous avons en magasin 150 Manteaux pour Dames et 200 Ulsters qui doivent être vendus avant le 1er Janvier.

BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks

1-11-87—la

Valant la peine d'être lu

5 lbs. de meilleur Raisin à pudding et un livre de thé de 50 centimes pour 75 centimes, ce qui fait \$1.00 pour 75 centimes.

Trois livres de raisins et un livre de thé de 40 centimes pour 50 centimes, ce qui fait 75 centimes pour 50 centimes.

Nous offrons ce avantage pour la balance de l'année et nous en considérons tellement la valeur que toute personne qui a besoin de

BONS THÉS ET Raisins

Pour les fêtes devrait l'acheter à nos magasins.

Stroud Frere,

109 RUE RIDEAU,

176 RUE SPARKS,

Aussi à Belle-Ville, Toronto, Kingston et Montréal.

29 11 87—lm

ST-LEON

Marchant à la Victoire

Attaque l'ennemi caché qui détruit secrètement les organes vitaux qui sapent les bases de la vie, de la santé, du bonheur. L'usage abondant de l'Eau St Leon, chasse rapidement du système les terribles ennemis suivants :

DYSPEPSIE INDIGESTION CONSTIPATION RHUMATISME BILE MALADIES DU FOIE ET DES REINS DARTHRES BRONCHITES CATARRHE MAUX DE TETE AGITÉ DU COEUR SANG IMPUR HEMORRHOIDES GRAVELLE AFFECTIONS CHRONIQUES RUME GOUTTE ETC.

A vendre en gros et en détail au

No. 534 Rue Sussex, Ottawa,

Ottawa, 19 Nov. 1886—la.

GET Espace est réservé A JOHN CASEY,

(Imperial Tea House)

294 & 296

Rue Dalhousie

OTTAWA.

Farines et Grains constamment en mains.

2 12 87—lm

AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées et endossées "Soumission pour pierre Syvante" adressées au sousigné, seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI, le 14 décembre 1887, pour fournir 200 toises de pierre Syvante de première classe. Les spécifications et conditions devant être vues au bureau de l'ingénieur de la Cité.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du Trésorier de la Cité, pour la somme de Deux Cents piastres, lequel montant sera confisqué si la partie contractante refuse de remplir les conditions du contrat lorsqu'elle en aura été requise. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre

EDOUARD E. PERREAU,

Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'ingénieur de la Cité

Ottawa, 7 Dec. 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et endossées "Soumission pour pierre à chaux" seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI, le 14 décembre, 1887, pour fournir mille toises de pierre à chaux de première qualité. Les spécifications et conditions devant être vues au Bureau de l'ingénieur de la Cité.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du Trésorier de la Cité, pour la somme de deux cents piastres, lequel montant sera confisqué si la partie contractante refuse de remplir les conditions du contrat lorsqu'elle en aura été requise. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre

EDOUARD E. PERREAU,

Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'ingénieur de la Cité

Ottawa, 7 Dec. 1887.

BULLETIN DU JOUR.

On croit que M. Goblet sera choisi comme premier du nouveau cabinet français, et que M. Flourens conservera son portefeuille de ministre des affaires étrangères.

Philippe Rousseau, célèbre peintre français est mort hier à l'âge de 79 ans.

Le prince de Galles a été réélu grand maître des loges massonniques.

L'ambassadeur japonais a présenté hier au Pape, une lettre autographe de l'empereur du Japon en même temps que des félicitations à l'occasion du jubilé papal.

Sa Sainteté a conféré à l'ambassadeur le grand croix de Pie IX.

Le père Clave qui vient d'être canonisé par le Pape était un missionnaire espagnol distingué. Né en 1572, il mourut dans l'Amérique du Sud en 1654. Il était connu comme l'apôtre des nègres.

La rumeur que les forces Russes sont concentrées sur la frontière autrichienne semble éveiller quelque doute sur les intentions de la Russie.

Contrairement à la promesse d'un long message, le document présidentiel soumis hier au congrès américain est plus court que d'habitude. Le président ne traite que la question des finances, recommandant spécialement une réduction du tarif.

Une députation des chevaliers du travail, à Winnipeg, s'est rendue auprès du lieutenant-gouverneur pour demander une prompt convocation de la législature.

La date du banquet que le club le Canadien de New York offre aux commissaires des pêcheries a été fixée à lundi prochain.

Le sultan de Turquie a conféré le titre de commandeur du Medjidi au Dr. Morris, H. Henry, de New York.

La commission des pêcheries, à Washington, doit reprendre aujourd'hui ses délibérations.

Sept cents imprimeurs de Chicago, se sont assemblés, hier soir, pour discuter l'attitude des employés, et ont résolu à l'unanimité de combattre leurs prétentions jusqu'au bout.

La marquise douairière de Westminster vient d'entrer dans sa centième année. Ses deux fils sont membres de la chambre des pairs.

RESUME TELEGRAPHIQUE

(Dépêches de cette après midi)

Election en 1888

Paris, 7.—Le président Carnot a donné à entendre qu'il y aurait probablement une élection générale vers la fin de 1888.

Droits augmentés

Madrid, 7.—Le Sénat a présenté hier, au nom des conservateurs, un projet de loi à l'effet d'augmenter de 25 pour cent les droits sur les céréales, la farine, le riz et le bétail venant de l'étranger.

Hanlan

Sydney, 7.—Hanlan a accepté le défi de Tuckett.

Ambassadeurs

Madrid, 7.—L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie ont consenti à élever leurs ministres ici au rang d'ambassadeurs. On s'attend à ce que l'Angleterre suive l'exemple. C'est un pas vers l'admission de l'Espagne au nombre des grandes puissances.

M. Clemenceau

Paris, 7.—M. Clemenceau n'approuve pas l'idée de choisir des hommes parmi les différents groupes pour former un cabinet.

Garde des frontières

Berlin, 7.—Une rumeur va à dire que l'Allemagne et l'Autriche ont, conjointement, envoyé une lettre à St. Pétersbourg demandant à la Russie des explications au sujet du rassemblement des troupes sur les frontières.

Les pêcheries

New York, 7.—La "Tribune" remarque que le président Cleveland ne dit pas un mot de la question des pêcheries, des négociations pendantes avec l'Angleterre.

Taxes réduites

New York, 7.—Samuel J. Randall, dit que les taxes seront réduites durant la session actuelle, de \$60,000,000 ou plus, mais que cette réduction ne sera pas effectuée dans le sens des suggestions du message présidentiel. Une grande partie de cette réduction sera créée par l'abolition des taxes internationales, ainsi que par un changement des droits sur les importations.

Rencontre

Berryville, Ark., 7.—Grant Garrett et Waggoner, dans une rencontre, hier, ont fait feu l'un sur l'autre. Garrett a été tué, Waggoner va probablement mourir de ses blessures.

Epidémies

Panama.—Des nouvelles du Chili disent que la petite vérole a fait de grands ravages. Par contre le choléra diminue, on en compte bien peu de cas.

Arrivages

New York, 7.—"Westerland" d'Anvers, "Molvie," "Circassia," de New-York.

Anvers, 7.—"Waesland," de New-York.

A propos de Robes

ETOFFES A ROBES

La grande variété et le choix illimité que nous offrons en cette ligne ne saurait être surpassé. Nous avons attentivement vu à nous procurer tout ce qui est nouveau en fait

et il est impossible de concevoir rien de plus complet. Il est superflu d'ajouter que les prix sont des plus avantageux. Et vous désirez épargner de l'argent, ne manquez pas de venir nous faire une visite à bon heure et vous procurer ce qu'il y a de mieux à votre choix dans tous les départements d'après nos prix les plus réduits.

Ne craignez pas de nous accorder votre entière confiance et vous vous convaincrez que l'on peut épargner de l'argent non-seulement dans un seul département mais que c'est général dans chaque branche, dans la plus large acception du mot.

N. B.—La merveille du jour. Nos

GANTS DE KID

De 45 cents, à quatre boutons, des couleurs les plus nouvelles.

MAGASIN A BON MARCHÉ

L'établissement par excellence pour la confection de Robes.

Dupuis & Nolin

Ottawa, 19 Nov. 1887—la.

Dans la Capitale

Un matin froid
Lundi après-midi, un homme du nom de Octave Viau, de Hull, a commis l'imprudence de s'aventurer sur la glace; il a vite s'enfoncer sous lui lorsqu'il fut rendu à moitié chemin entre les deux rives. A l'aide d'une longue perche qu'il tenait à la main, il put se maintenir à flot, mais ne put réussir à remonter sur la glace; ce ne fut que par l'assistance de deux hommes, Ovide Pelletier et Wm. Morris, qui l'apportèrent au quai de la Reine que l'infortuné Viau put être retiré de sa mauvaise position. Il est actuellement enclin à sa résidence à Hull malade des suites de ce bain par trop froid à cette époque de l'année.

Rareté du charbon
Le charbon est plus rare maintenant à Ottawa qu'il ne l'a été depuis bien longtemps. Les marchands de ce combustible sont loin de se réjouir de cette rareté. Des ordres jonnés il y a un mois passé n'ont pu être encore été remplis par suite de cette disette dans le charbon.

Des soumissions pour la démolition de la vieille baraque Bishop, sur la rue Maria, ont été reçues; il y en a déjà douze. Ces soumissions seront prises en considération à la prochaine réunion du bureau des travaux qui se tiendra, vendredi prochain, à 8 heures, dans la chambre de la localité venant avec plaisir disparaître cette maison qui était une menace continuelle pour la vie des passants depuis tant d'années.

L'analyse de l'eau de l'aqueduc par le Rév. P. Marsan, du collège d'Ottawa, sera terminée, jeudi.

On nous informe que dans la cave d'une maison de la rue Augusta, on garde deux vaches et deux porcs. L'inspecteur de santé est prié de voir à faire cesser cet état de choses.

Le conseil du comté d'Ottawa s'assemblera le 14 courant.

On fait subir actuellement plusieurs améliorations à la chambre des communes et au sénat.

Le labourage se poursuit dans les environs de la ville.

Cinquante élèves du collège d'Ottawa sont partis pour leurs résidences hier.

Notre marché était assez maigre, ment approvisionné ce matin.

Le train de Montréal par le Pacifique Canadien était de 35 minutes en retard la nuit dernière.

Concours de barbiers
A un concours de barbiers récemment tenu à Londres, celui qui a remporté le prix, un nommé Tuddy Wick, a rasé 77 personnes en 59 minutes et 53 secondes.

Il ne s'en suit pas cependant que nos barbes figurés d'Ottawa doivent tenter dès ce soir l'expérience sur leurs pratiques. Quoiqu'ils soient pour le moins aussi habiles que les barbiers de Londres, les estafettes sont toujours à craindre lorsque l'exécution se fait trop rapidement.

L'Union Saint Joseph a tenu hier, tel qu'annoncé, son assemblée régulière, sous la présidence de M. Péchevin Durocher.

On a discuté le projet d'agrandir la salle de l'Union, puis il a été décidé de faire certaines améliorations pour le moment et de consigner, au printemps, une galerie pouvant contenir cinq cents personnes.

Les dates du 23 et du 24 mai prochain ont été fixées pour la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Union.

\$500 ont été payés à la veuve de M. Leclaire, décédé dernièrement, et \$420 aux héritiers de M. Boutin.

D'après le rapport des percepteurs, l'Union paie, en outre des sommes ci-dessus, des bénéfices de \$300 par semaine à dix membres malades.

Les assises pour le comté d'Ottawa s'ouvriront le 10 courant, à Aylmer. On ne sait si Désormeaux, qui a causé la mort de son jeune frère sera jugé, ou non, dans la province de Québec. Un avocat bien connu est d'opinion que le procès doit se faire d'après les lois de Québec, vu que la victime est morte dans cette province, et que le verdict de meurtre a été rendu par un jury de la même province.

M. Gaudet, député de Nicolet, et l'honorable M. Larivière, de Manitoba sont en ville.

L'hon. Théodore Robitaille, ex-lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, est aujourd'hui à Russell.

M. A. C. Hyde, de la célèbre manufacture de Tassé, Wood & Cie, Montréal, est en ville.

M. Péchevin Chs. Desjardins a obtenu que deux lumières électriques additionnelles soient ajoutées à celles du quartier Ottawa. Les citoyens de ce populaire quartier doivent être reconnaissants à M. Desjardins des efforts qu'il fait au conseil dans leur intérêt.

M. G. F. Macdonald, surintendant du service d'alarme a soumis en même temps que son rapport annuel, un tableau à ce sujet pour l'année écoulée.

Il a été sonné, dans le cours de l'année, 122 alarmes, soit 20 de

plus que l'année dernière. Il y a eu quatre fausses alarmes.

On a étendu le système dans New-Edinburgh, et de nouvelles boîtes ont été posées dans les quartiers Wellington et St. George.

Notes religieuses
Demain, fête de l'Immaculée Conception, les cérémonies du culte dans toutes les églises de la ville seront rehaussées d'un éclat inaccoutumé. A la basilique, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel donnera la bénédiction papale avec le cérémonial ordinaire en cette solennelle occasion.

A l'église St. Joseph, le chœur, sous l'habile direction du Rév. P. Chaborel, exécutera la messe brève de Nicon-Ghoron, avec orchestre.

A l'Offertoire M. J. A. Roy chantera "Ave Maria" accompagné par Mde Kearns, qui en a fait la composition.

A la Communion, l'orchestre fera les frais de la partie musicale.

Le soir, aux vêpres, l'O Salutaris de Dietch sera rendu avec accompagnement d'orchestre par Mlle Edmond et MM. Mathé et Belleau.

L'Ave Maria de M. Kohler sera rendu, avec accompagnement de violon, par M. Ed. Gauthier.

Comme on le voit, la partie musicale de demain à l'église St. Joseph ne laissera rien à désirer.

L'encan d'articles japonais se continue, ce soir, au No. 29, rue Sparks. Rendez-vous en foule, vu que tout doit être vendu cette semaine, si possible. T. B. TACKABERRY.

Le comité d'enquête de l'aqueduc s'est réuni, hier soir, et plusieurs autres témoins ont été entendus, entr'autres William Broad, S. Fleming et M. Stuart; le comité s'est ensuite ajourné à jeudi soir, où le témoin Loughran sera examiné.

Ottawa Réfuge d'Amoureux
Sous le titre: Enlèvement, La Presse dit:

Encore une folle d'amour. Une jeune fille de treize ans, du quartier St Gabriel, vient d'être enlevée par un jeune homme de 24 ans du même endroit. Le couple est disparu depuis mercredi soir. On croit les fugitifs rendus à Ottawa.

Le père de la jeune fille est venu couffer l'affaire au détective Arcand.

7 décembre.—L'enceinte judiciaire était encombrée, ce matin, plus qu'à l'ordinaire.

Les causes sont nombreuses et occupent l'attention de la cour durant plusieurs heures.

Les échecs Durocher et Desjardins occupent le banc à côté de Son Honneur.

Thomas Cundell, pour assaut sur sa femme, est renvoyé à demain.

Stella Hope, pour avoir fait du bruit dans sa maison est condamnée à \$3 et \$2 de frais.

Henry Anger, ivresse et désordre sur la rue, \$3 et \$2 de frais.

Léon Lefebvre et John Letourneau, pour vol de divers articles chez M. Desjardins, barbier de la rue Rideau sont trouvés coupables et condamnés, le nommé Lefebvre à 9 mois de détention dans la prison de Toronto et John Letourneau à 6 mois de détention dans la prison commune.

John McKnight, tapage sur la rue et assaut sur un constable qui voulait l'arrêter, se voit passible d'une amende de \$5 et \$2 de frais.

Thomas Marks, son associé, coupable du même délit est condamné à la même amende.

Un nommé Dorion, pour avoir vendu de la viande fraîche en dehors du marché, \$3 et \$2 de frais.

M. Richardson, même offense, même amende.

Annie McGuire, vente de liqueur sans licence, renvoyée.

Hugh Alexander, vente de boisson sans licence, \$20 et les frais.

George Tims, même offense, cause renvoyée.

N. Bishop, même offense, \$20 et les frais.

La cause de Charles Leduc, pour tenir une maison de désordre sur la rue Sussex est ensuite appelée. Les deux femmes Leduc et Alice Verdon, sont acquittées et le nommé Leduc est condamné à 3 mois de détention à la prison commune.

Atelier de peinture
MM. les marchands et autres qui désiraient faire exécuter une jolie enseigne d'un patron nouveau et du dernier goût, de même que des travaux se rattachant à la branche de peinture, décorations extérieures et intérieures de maisons, magasins, fresques, ornements de fantaisie, blanchissage, etc., ne devaient pas manquer de donner leur ordre à l'établissement de M. Ed. Limoges, No. 167 rue de l'Eglise, où tout travail est garanti et fait sous la surveillance du maître par des ouvriers de première classe.

19 Nov. 1 au

176 King—Alf L. Pinard—Coin St André

Marchand d'Épicerie vins et liqueurs de 1ère qualité, assortiment de vaisselle, feronneries, grains, mouture, et fait pressé, etc.

Si vous ne voyez pas ce que vous désirez demandez-le; une visite à l'ancienne épicerie établie en 1869. Marchandises livrées à domicile.

A NOS DEBITEURS
La Société de Publicité qui publie le Canada ayant résolu de se dissoudre, tous ceux qui lui sont en dettes sont requis de payer immédiatement.

Des comptes vont être expédiés à tous les débiteurs, et, à défaut de paiement sous court délai, ils seront mis entre les mains d'un avocat.

Prière d'éviter des frais et d'adresser toute remise d'argent au soussigné.

Par ordre, Ed. CHATEAUVERT, secrétaire-trésorier, 414 rue Sussex, Ottawa, 25 novembre 1887.

PENSION PRIVÉE
Pour un ou deux Messieurs, s'adresser au No. 66 rue St André. 6 11 87—Sims.

Deux chevaux seulement ont battu le record de 2.14 cette année: Harry Whiffles 2.13 et Bells Hamlin 2.13.

C'est avec plaisir que nous constatons que le maire Stewart, dans son adresse à ses électeurs pour la mairie de 1888, n'oublie pas de mentionner qu'il donnera son support aux clubs athlétiques. Que le candidat canadien-français, s'il y en a un, fasse la même chose.

Le lieutenant-gouverneur Angers est patron du club de raquettes Jacques Carrière de Québec.

L'Ottawa Canoe Club donnera une assemblée ou bal au Russell mercredi le 28 courant.

En réponse à notre correspondant B. B.—Au draw poker, dans un jack-pot, celui qui ouvre le "pot" est obligé au moins d'avoir une paire de valets. En montrant ses valets il peut cependant les écarter et tirer sur une "flush" ou "straight".

Ottawa Réfuge d'Amoureux
Sous le titre: Enlèvement, La Presse dit:

Encore une folle d'amour. Une jeune fille de treize ans, du quartier St Gabriel, vient d'être enlevée par un jeune homme de 24 ans du même endroit. Le couple est disparu depuis mercredi soir. On croit les fugitifs rendus à Ottawa.

Le père de la jeune fille est venu couffer l'affaire au détective Arcand.

7 décembre.—L'enceinte judiciaire était encombrée, ce matin, plus qu'à l'ordinaire.

Les causes sont nombreuses et occupent l'attention de la cour durant plusieurs heures.

Les échecs Durocher et Desjardins occupent le banc à côté de Son Honneur.

Thomas Cundell, pour assaut sur sa femme, est renvoyé à demain.

Stella Hope, pour avoir fait du bruit dans sa maison est condamnée à \$3 et \$2 de frais.

Henry Anger, ivresse et désordre sur la rue, \$3 et \$2 de frais.

Léon Lefebvre et John Letourneau, pour vol de divers articles chez M. Desjardins, barbier de la rue Rideau sont trouvés coupables et condamnés, le nommé Lefebvre à 9 mois de détention dans la prison de Toronto et John Letourneau à 6 mois de détention dans la prison commune.

John McKnight, tapage sur la rue et assaut sur un constable qui voulait l'arrêter, se voit passible d'une amende de \$5 et \$2 de frais.

Thomas Marks, son associé, coupable du même délit est condamné à la même amende.

Un nommé Dorion, pour avoir vendu de la viande fraîche en dehors du marché, \$3 et \$2 de frais.

M. Richardson, même offense, même amende.

Annie McGuire, vente de liqueur sans licence, renvoyée.

Hugh Alexander, vente de boisson sans licence, \$20 et les frais.

George Tims, même offense, cause renvoyée.

N. Bishop, même offense, \$20 et les frais.

La cause de Charles Leduc, pour tenir une maison de désordre sur la rue Sussex est ensuite appelée. Les deux femmes Leduc et Alice Verdon, sont acquittées et le nommé Leduc est condamné à 3 mois de détention à la prison commune.

Atelier de peinture
MM. les marchands et autres qui désiraient faire exécuter une jolie enseigne d'un patron nouveau et du dernier goût, de même que des travaux se rattachant à la branche de peinture, décorations extérieures et intérieures de maisons, magasins, fresques, ornements de fantaisie, blanchissage, etc., ne devaient pas manquer de donner leur ordre à l'établissement de M. Ed. Limoges, No. 167 rue de l'Eglise, où tout travail est garanti et fait sous la surveillance du maître par des ouvriers de première classe.

19 Nov. 1 au

176 King—Alf L. Pinard—Coin St André

Marchand d'Épicerie vins et liqueurs de 1ère qualité, assortiment de vaisselle, feronneries, grains, mouture, et fait pressé, etc.

Si vous ne voyez pas ce que vous désirez demandez-le; une visite à l'ancienne épicerie établie en 1869. Marchandises livrées à domicile.

A NOS DEBITEURS
La Société de Publicité qui publie le Canada ayant résolu de se dissoudre, tous ceux qui lui sont en dettes sont requis de payer immédiatement.

Des comptes vont être expédiés à tous les débiteurs, et, à défaut de paiement sous court délai, ils seront mis entre les mains d'un avocat.

Prière d'éviter des frais et d'adresser toute remise d'argent au soussigné.

Par ordre, Ed. CHATEAUVERT, secrétaire-trésorier, 414 rue Sussex, Ottawa, 25 novembre 1887.

PENSION PRIVÉE
Pour un ou deux Messieurs, s'adresser au No. 66 rue St André. 6 11 87—Sims.

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS
Les guérisseurs et prévenants les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTÉSTINS, telles que: Manque d'appétit, Nigrairie, Constipation, Amas de Bile, Congestion des Voies, du Pilon et des Cerveaux, etc.

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger
La VELOUTINE
Soudre de Riz spéciale
PRÉPARÉ AU BISMUTH
Par CH. FAY, Parfumeur
9, Rue de la Paix, 9 - PARIS

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition du Havre 1887
CORS AUX PIEDS
Durtillons, Œils-de-Pardier, etc.
GUÉRISON CERTAINE
et sans douleur dans l'espace de 4 à 6 jours par le
CORICIDE RUSSE
Spécifique unique (Consultez le Prospectus).
Dépôt général: PHARMACIE CENTRALE, 30, Faubourg Montmartre, PARIS
A Ottawa: D' F. X. VALADE.

Les Pilules Vallet
ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.
ont été approuvées par l'Académie des Sciences de Paris et autorisées par arrêté ministériel.
sont le ferme et le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.
donnent aux Junes la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.
sont très contrairement. Refuser tout faux nom portant pas la signature du Docteur Vallet.
PARIS - 19, RUE JACOB, 19 - PARIS

En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex.

Restaurant Terrapin
11 & 13 Rue O'Connor, Ottawa
JOHN HUCKELL
PROPRIÉTAIRE.
REPAS à TOUTES HEURES
Meilleur choix de vins, liqueurs et cigares constamment en main. Huîtres et Venaison en leur saison.
Salle de Billard et de Pool
La plus belle de la cité.
JOHN HUCKELL
Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

ALP. JULIEN
ENTREPRENEUR
DE POMPES FUNEBRES
Tout ordre exécuté avec promptitude au
NO. 265 RUE DALHOUSIE.
Résidence privée 261.
Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

L. N. LOYER
Nouveau Magasin de
Vins, Liqueurs et d'Épicerie.
No. 463 COIN RUE SUSSEX et CLARENCE, OTTAWA.
M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'Épicerie dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage.
21-11-87—1a

COLLEGE MILITAIRE ROYAL
DU CANADA
KINGSTON, ONT.
Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques: Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres fédérales. Les extraits d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement fédéral. Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent dépasser quinze ans et être adoués de dix-huit ans le premier janvier suivant.

La durée du cours du Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement.

Pension d'Instruction, \$100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension. Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

Dans votre propre intérêt
AFIN D'AVOIR DE
BOIS BARGAINS.
—ALLEZ AU
NO. 512, RUE SUSSEX.
CHAUSSURES
De toutes descriptions à des prix à portée de toutes les bourses.
VENEZ UN VENEZ TOUS!
Patrick Farrell
Ottawa, 19 Nov. 1887—2m.

H. D. PIGEON & CIE.
Importateur de marchandises sèches d'Europe et de goût.
Reconnu
pour vendre meilleur marché qu'ailleurs.
Cet autumn spécialité dans les étoffes de Haute-couture et de Robes.

Enseigne de la Boule D'Or
551 Rue Sussex Ottawa
(Coin de la rue George)
Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

Vieux Rye de 7 ans.
EAU-DE-VIE DE MARTEL et HENNESSY
FROMAGE:
ROCHEFORT
GRUYERE ET
A LA CRÈME.
McArthur & Traversy
118-119-120, Rue Rideau, Ottawa.
24 11 87—1m.

ON DEMANDE
Un jeune homme, Canadien nouvellement arrivé dans cette ville, possédant le français et l'anglais et ayant 6 ans d'expérience dans le commerce d'Épicerie et marchandises sèches, offre ses services comme commis. S'adresser à
H. BAYARD
RUE SUSSEX, "Manitoba House"
7 12 87—2m.

ON DEMANDE
Des filles pour travailler à la reliure. S'adresser au
No. 428 RUE SUSSEX.
11 87—2f

EMPLOI DEMANDE
Un jeune homme, Canadien nouvellement arrivé dans cette ville, possédant le français et l'anglais et ayant 6 ans d'expérience dans le commerce d'Épicerie et marchandises sèches, offre ses services comme commis. S'adresser à
H. BAYARD
RUE SUSSEX, "Manitoba House"
7 12 87—2m.

ON DEMANDE
Un jeune homme, Canadien nouvellement arrivé dans cette ville, possédant le français et l'anglais et ayant 6 ans d'expérience dans le commerce d'Épicerie et marchandises sèches, offre ses services comme commis. S'adresser à
H. BAYARD
RUE SUSSEX, "Manitoba House"
7 12 87—2m.

ON DEMANDE
Un jeune homme, Canadien nouvellement arrivé dans cette ville, possédant le français et l'anglais et ayant 6 ans d'expérience dans le commerce d'Épicerie et marchandises sèches, offre ses services comme commis. S'adresser à
H. BAYARD
RUE SUSSEX, "Manitoba House"
7 12 87—2m.

ON DEMANDE
Un jeune homme, Canadien nouvellement arrivé dans cette ville, possédant le français et l'anglais et ayant 6 ans d'expérience dans le commerce d'Épicerie et marchandises sèches, offre ses services comme commis. S'adresser à
H. BAYARD
RUE SUSSEX, "Manitoba House"
7 12 87—2m.

ON DEMANDE
Un jeune homme, Canadien nouvellement arrivé dans cette ville, possédant le français et l'anglais et ayant 6 ans d'expérience dans le commerce d'Épicerie et marchandises sèches, offre ses services comme commis. S'adresser à
H. BAYARD
RUE SUSSEX, "Manitoba House"
7 12 87—2m.

ON DEMANDE
Un jeune homme, Canadien nouvellement arrivé dans cette ville, possédant le français et l'anglais et ayant 6 ans d'expérience dans le commerce d'Épicerie et marchandises sèches, offre ses services comme commis. S'adresser à
H. BAYARD
RUE SUSSEX, "Manitoba House"
7 12 87—2m.

FEUILLETON DU "CANADA"

No. 16
LE
MARI DE MARCUERITE

VII
UNE CONVALESCENCE LENTE

Suite.

—Vous allez écrire à votre grand-père, par moi, n'est-ce pas? —Oh! certainement: si vous voulez repasser demain matin, ma lettre sera prête. Si cela doit vous donner trop de peine, je puis vous l'envoyer à votre hôtel.

—Pas du tout, je viendrai moi-même la chercher. Et faudra-t-il que je parle de votre accident à grand-père? —Je crois qu'il vaut mieux n'en rien dire. En arrivant à Boston, je lui écrirai une seconde lettre et lui raconterai tout avec force détails.

—Comme vous voudrez. Et, hum!.....comment aimez-vous les bonnes gens qui vous ont reçus? —Mais..... beaucoup.

—Ils paraissent bien bons pour vous. —Ils le sont en effet.

Le juge s'aperçut, au léger embarras que laissait percer Marguerite, que ce sujet de conversation ne lui plaisait qu'à demi; ceci ne fit que confirmer ses soupçons. Il hasardait une autre question: —C'est très complaisant de la part de ce jeune Gray de vous faire la lecture. Est-il dans l'habitude de vous la faire souvent? La jeune fille comprit; elle releva son oeil gris chargé d'éclairs, le sang bouillant des McVane monta à son front et le couvrit de la rougeur de la colère.

—Il me fait la lecture lorsque je lui demande, dit-elle et j'espère bien qu'il continuera tant que je serai ici.

Nécessairement, ceci mettait fin aux questions du juge; il se leva.

—Avez votre lettre prête pour demain matin, dit-il. —Elle sera prête. Et..... juge, ne laissez rien soupçonner à grand-père; il serait si inquiet! si tourmenté!

Et elle lui présenta la main avec un brillant sourire; le nuage avait disparu.

—Il ne saura rien, je vous le promets, mon enfant! répondit monsieur Tucker en serrant sa main dans les siennes, Adieu! A demain!

Lizzie lui ouvrit la porte et, lorsqu'il fut sorti, elle s'avança vers la table à côté de laquelle notre héroïne s'était assise de nouveau.

—Miss McVane dit-elle, William veut savoir si vous désirez qu'il vienne achever la lecture commencée.

—Non, répondit-elle, repoussez cette table, et regardez là..... dans cette malle..... donnez-moi mon pupitre, je vous prie, j'ai une lettre à écrire.

Lizzie s'empressa d'obéir, le moindre désir de la petite héritière devenait un ordre pour les habitants du cottage; elle chercha au milieu d'une ou deux douzaine de robes et finit par en retirer un pupitre en papier mâché, garni de dorures qui lui arracha plus d'une exclamation d'admiration.

—Je vous remercie, Lizzie, dit Marguerite en le recevant des mains de la jeune fermière, mais ce n'est pas tout; pouvez-vous me procurer un encrier?

—Tout de suite, répondit Lizzie, je vais aller en chercher un dans la chambre de mon frère.

Marguerite s'installa près du feu, mit son pupitre sur ses genoux et, dès que l'encrier eut été apporté et que Lizzie se fut retirée, elle se prépara à commencer sa lettre; mais au lieu d'écrire, elle appuya sa tête à son bras et les yeux fixés sur le feu, elle se mit à réfléchir.

Quelques images passaient et repassaient dans cette imagination romanesque? Revoyait-elle les sites calmes et verdoyants de la vieille habitation où elle était née? Songait-elle à son grand-père à Zelmé à ses chiens? à ses cygnes ou à ses fleurs? Voyait-elle en pensée dans le tumulte de New-York ou de Boston? Révait-elle à son fiancé? ou bien son imagination capricieuse restait-elle attachée à ce pauvre cottage dont elle était la souveraine? Dieu seul peut le dire!

Ella poussa un profond soupir, releva ses yeux lourds, puis s'empara de la plume, écrivit tout d'une haleine, comme c'était son habitude:

« Cher grand-papa—Vous devez être bien fâché contre votre petite-fille pour ne pas vous avoir écrit plus tôt. Je n'écrirai pas bien longuement aujourd'hui. Sachez seulement ceci: Je me porte bien et je suis heureuse, grand-papa. Tout ce qui m'entourne m'aime et sent bons pour moi. Que cela vous suffise pour le moment. Je vous écrirai une longue lettre, pleine de nouvelles, la semaine prochaine. J'espère que votre goutte n'a rien de dangereux, que Zelmé vous a bien soigné et que vous viendrez tous les deux me rejoindre, bientôt, à Boston. Jusque là, cher grand-papa, je demeure.

« Votre dévouée petite fille, MARGUERITE. »

—Je crains bien que grand-papa ne soit pas satisfait de cette lettre se dit-elle; mais qu'y faire? Si je lui parlais de mon accident, dans moins d'une semaine, il serait ici, et c'est ce que je ne veux pas.

Non, la jeune fille, ne voulait pas voir arriver grand-papa. Elle ne voulait voir ni Jérôme, ni madame Welwyn, ni personne. Elle ne voulait pas quitter le cottage. Et pourquoi? Elle avait probablement ses raisons:

Le juge Tucker, de son côté, semblait avoir deviné quelque chose de ces raisons, car il paraissait bien sérieux, bien préoccupé en regardant son hôtel; et, le soir avant de se coucher, il arpenta de long et en large le balcon de son appartement en laissant échapper ces réflexions:

—J'ai bien peur que cet accident n'ait des suites plus terribles que celles que je redoutais d'abord..... Elle est si sentimentale! si romanesque! si folle! cette enfant de quinze ans! Qu'ils soient maudits tous les romanciers et les poètes! ils tournent la tête à toutes les femmes. Ah, je voudrais bien voir arriver monsieur Jérôme. Il est temps qu'il vienne surveiller sa fiancée.

Le lendemain, à huit heures du matin, le juge Tucker était rendu à la ferme et recevait des mains de Marguerite la lettre de grand-papa. Le juge paraissait vraiment inquiet, mais n'osait trop laisser voir son inquiétude. Il retint un moment entre les siennes la main de la jeune fille et, la regardant avec une expression à laquelle la jeune fille ne se méprit point: